

Bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Année 2020

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit dans la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat des dispositions prévoyant l'édiction de lignes directrices de gestion par les administrations en matière de mobilité. L'article 6 du décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion prévoit que la mise en œuvre des lignes directrices de gestion doit faire l'objet d'un bilan établi annuellement et présenté devant le comité technique compétent.

Les lignes directrices de gestion déterminent de manière pluriannuelle les orientations générales de la politique de mobilité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le ministère favorise la mobilité géographique et fonctionnelle de l'ensemble de ses personnels en leur offrant la possibilité de parcours diversifiés tout en veillant au respect des enjeux de continuité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'étranger.

Cette politique de mobilité contribue notamment à mettre en œuvre le plan d'action ministériel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité et la lutte contre les discriminations.

Les lignes directrices de gestion du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation définissent les procédures de gestion des demandes individuelles de mobilité.

Les différents processus de mobilité s'articulent, pour l'ensemble des corps du ministère, autour de principes communs : transparence des procédures, traitement équitable des candidatures, prise en compte des priorités légales de mutation, recherche de l'adéquation entre les exigences des postes et les profils et compétences des candidats.

Le ministère accompagne tous ses personnels dans leurs mobilités et projets d'évolution professionnelle et s'attache à garantir leur meilleure information tout au long des procédures.

Le présent document tire le bilan des opérations de mobilités organisées en application des lignes directrices de gestion du 22 novembre 2019 publiées au BOESR n°44 du 28 novembre 2019.

Il concerne les enseignants-chercheurs et assimilés ainsi que les personnels ITRF et des bibliothèques.

Partie 1

La mobilité des enseignants-chercheurs et assimilés

Les derniers chiffres disponibles concernant les enseignants-chercheurs datent de la campagne 2018-2019, extraits du Bilan social du MESRI ; ils ne permettent donc pas de juger de l'impact des LDG de novembre 2019 mais ces chiffres pourront à l'avenir servir de référence pour mesurer cet impact :

Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ayant effectué une mobilité géographique, répartis par filière, corps et sexe



IND 1.59

Mobilité des enseignants-chercheurs consécutive à une demande de mutation

Filière	Libellé du corps/sexe	Hommes	Femmes	Ensemble	Part des femmes (en %)	Part mut/ Total recrut (en %)
Filière universitaire	Professeur des universités	59	35	94	37,2	15,5
	Maître de conférences des universités	56	74	130	56,9	11,7
	Total des mobilités de la filière	115	109	224	48,7	13,1
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	16	4	20	20,0	8,9
	Professeur de médecine générale	1		1	0,0	50,0
	Maître de conférences des universités-praticien hospitalier	5	3	8	37,5	4,2
	Total des mobilités de la filière	22	7	29	24,1	6,9
Total des mobilités		137	116	253	45,8	11,9

Sources : Application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire.

Données du département DGRH A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire.

Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau.

Commentaires :

Dans la filière universitaire, le taux de mobilité des enseignants-chercheurs consécutive à une demande de mutation est de 13,1% alors qu'il n'atteint que 6,9% dans la filière hospitalo-universitaire.

La part des femmes ayant obtenu leur mobilité est nettement plus importante dans le corps des maîtres de conférences (de 37,5 à 56,9%) que dans celui des professeurs (de 20 à 37,2%).

IND 1.60

Mobilité des enseignants-chercheurs consécutive à un recrutement (hors HU et corps spécifiques)

Le tableau ne concerne que les maîtres de conférences recrutés en qualité de professeur des universités.

IND 1.60																				
Mobilité des enseignants-chercheurs consécutive à un recrutement (hors HU et corps spécifiques)																				
Le tableau ne concerne que les maîtres de conférences recrutés en qualité de professeur des universités.																				
Corps	Type de mobilité																			
	Recrutement dans le même établissement*				Mobilité extra-académique*				Mobilité dans l'académie (hors région parisienne)*				Mobilité dans la région parisienne*				Total des recrutements			
	H	F	Ensemble	Part des femmes (en %)	H	F	Ensemble	Part des femmes (en %)	H	F	Ensemble	Part des femmes (en %)	H	F	Ensemble	Part des femmes (en %)	H	F	Ensemble	Part des femmes (en %)
Professeur des universités	154	100	254	39,4	61	42	103	40,8	4	2	6	33,3	18	8	26	30,8	237	152	389	39,1
Part des recrutés/ Total recrutés	39,6	25,7	65,3	-	15,7	10,8	26,5	-	1,0	0,5	1,5	-	4,6	2,1	6,7	-	60,9	39,1	100	-

Sources : Application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire.

Note de lecture :

* Recrutement dans le même établissement : MCF recruté PR dans son établissement (pas de mobilité)

* Mobilité extra-académique : MCF recruté PR dans une autre académie : MCF Lille → PR Toulouse

* Mobilité dans l'académie (hors région parisienne) : MCF d'une académie recruté PR dans la même académie mais dans un établissement différent : MCF Lyon 1 → PR Lyon 2

* Mobilité dans la région parisienne : MCF Paris 1 → PR Paris 8

A noter : Le mode de calcul de l'endorecrutement (65,3% dans ce tableau) est différent de celui utilisé dans d'autres documents comme les études et notes de la DGRH (campagne de recrutement des enseignants-chercheurs) qui prend en compte la totalité des modalités de recrutement de PR (mutation, détachement, concours).

Commentaires :

Lors du recrutement des professeurs des universités, 34,7% des maîtres de conférences nommés professeurs, ont effectué une mobilité extra-académique ou intra-académique. 6,7% d'entre eux l'ont effectué au sein d'établissements de la région parisienne.

La part des femmes MCF recrutées PR, qu'elles le soient au sein du même établissement, dans un autre établissement de la même académie ou d'une autre académie est en moyenne de 39,1% sur l'ensemble des recrutements.

IND 1.61**Le taux de mobilité des enseignants-chercheurs dans la filière universitaire**

Corps	Taux de mobilité (en %)		
	H	F	Total
PR	1,3%	2,1%	1,5%
MCF	0,3%	0,5%	0,4%
Ensemble	0,7%	0,8%	0,7%

Le taux de mobilité est calculé en rapportant l'ensemble des enseignants-chercheurs de la filière universitaire ayant effectué une mobilité géographique (mutations + recrutement avec mobilité géographique) à l'effectif des enseignants-chercheurs titulaires de la filière universitaire

Partie 2

La mobilité des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé.

I- Les personnels des bibliothèques

Les opérations de mobilité des personnels des bibliothèques 2020 se sont caractérisées par le maintien des règles applicables aux campagnes annuelles de mutation telles qu'elles existaient avant la parution du décret relatif aux lignes directrices de gestion.

Les différents processus de mobilité se sont articulés, pour l'ensemble des corps de la filière bibliothèque, autour des principes suivants :

- la transparence des procédures ;
- l'égalité de traitement des candidatures ;
- la prise en compte des priorités légales de mutation.

A noter que dans POPPEE-WEB les agents peuvent candidater dans n'importe quel établissement, même si aucun poste n'est proposé. Ainsi si un poste se dégage dans le cadre du mouvement et n'est pas gelé par l'université, les agents peuvent avoir ainsi une chance d'être recrutés. Par ailleurs, certains postes ne recueillent aucune candidature.

I-1 Corps des conservateurs et conservateurs généraux

A) Les campagnes de mutations

a) Les postes publiés

Nombre de postes publiés	
MESRI	61
CULTURE	46
TOTAL	107

b) Les demandes effectuées

Demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
MEN/MESRI	64	60%	43	40%	107	66%
CULTURE	32	59%	22	41%	54	34%
TOTAL	96	60%	65	40%	161	100%

Dont demandes au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
Rapprochement de conjoint	3	50%	3	50%	6	55%
RQTH	2	40%	3	60%	5	45%
TOTAL	5	45%	6	55%	11	100%

c) Les résultats des demandes de mutation

Satisfaction des demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
MEN/MESRI	37	70%	16	30%	53	50%
CULTURE	14	82%	3	18%	17	31%
TOTAL	51	73%	19	27%	70	43%

Dont satisfaction au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL	Sur% des demandes
Rapprochement de conjoint	2	50%	2	50%	4	67%
RQTH	2	67%	1	22%	3	60%
TOTAL	4	57%	3	43%	7	64%

d) Les demandes de réintégration effectuées dans le cadre du mouvement

Demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
En détachement	7	5	12	67%
En disponibilité	3	3	6	33%
TOTAL	10	8	18	100%

Satisfaction des demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
En détachement	1	2	3	25%
En disponibilité	1	0	1	17%
TOTAL	2	2	4	22%

e) Le bilan des mouvements et réintégrations

Bilan totalité demandes mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	TOTAL %
106	73	179	59%	41%	100%

Bilan satisfaction mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	% Moyen
53	21	74	50%	29%	41%

La procédure et la remontée de l'annexe de la note de service (fiche de suivi des campagnes de mutation des personnels des bibliothèques) ont bien été suivies par les établissements. Pour chaque poste proposé, il y a eu en moyenne 4 à 5 candidatures émanant des corps des conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques mais aussi des conservateurs territoriaux. Les choix des candidats retenus ont été motivés par les établissements.

B) Les détachements entrants

Accueils en détachement				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	6	2	8	100%
nombre d'accueils	5	0	5	63%

C) Les détachements sortants

Détachements sortants				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	6	1	7	100%
nombre détachements accordés	6	1	7	100%

Détachements sortants				
Corps de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Ingénieur de recherche du CNRS	1	0	1	14%
Conservateur territorial des bibliothèques	4	0	4	57%
Ingénieur de recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation	1	0	1	14%
sous contrat - chef du département de la bibliothèque des archives au MAEE	0	1	1	14%

Détachements sortants				
Organisme de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
CNRS	1	0	1	14%
Fonction publique territoriale	4	0	4	57%
Ministère de l'agriculture	1	0	1	14%
Ministère des Affaires étrangères et européennes	0	1	1	14%

D) Les mobilités au fil de l'eau

Bilan des mobilités au fil de l'eau				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
MESRI	1	1	2	50%
CULTURE	2	0	2	50%
TOTAL	3	1	4	100%

I-2 Le corps des bibliothécaires

A) La campagne annuelle de mutations

a) Les postes publiés

Nombre de postes publiés	
MESRI	27
CULTURE	9
TOTAL	36

b) Les demandes effectuées

Demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
MEN/MESRI	41	73%	15	27%	56	92%
CULTURE	4	80%	1	20%	5	8%
TOTAL	45	74%	16	26%	61	100%

Dont demandes au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
Rapprochement de conjoint	10	100%	0	0%	10	77%
RQTH	3	100%	0	0%	3	23%
TOTAL	13	100%	0	0%	13	100%

c) Les résultats des demandes de mutation

Satisfaction des demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	sur % des demandes
MEN/MESRI	14	74%	5	26%	19	34%
CULTURE	3	100%	0	0%	3	60%
TOTAL	17	77%	5	0	22	36%

Dont satisfaction au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL	sur % des demandes
Rapprochement de conjoint	8	100%	0	0%	8	80%
RQTH	1	100%	0	0%	1	33%
TOTAL	9	100%	0	0%	9	69%

d) Les demandes de réintégration effectuées dans le cadre du mouvement

Demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
En détachement	1	0	1	33%
En disponibilité	2	0	2	67%
TOTAL	3	0	3	100%

Satisfaction des demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	TOTAL des demandes	sur % des demandes
En détachement	1	0	1	100%
En disponibilité	1	0	1	50%
TOTAL	2	0	2	67%

e) Le bilan des mouvements et réintégrations

Bilan totalité demandes mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	TOTAL
47	16	63	75%	25%	100%

Bilan satisfaction mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	% Moyen
19	5	24	40%	31%	38%

B) Les détachements entrants

Accueils en détachement				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	6	0	6	100%
nombre d'accueils	3	0	3	50%

C) Les détachements sortants

Détachements sortants				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	4	0	4	100%
nombre détachements accordés	4	0	4	100%

Détachements sortants				
Corps de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Attaché d'administration de l'Etat	3	0	3	75,00%
sous contrat à l'étranger - chargée de mission médiathécaire	1	0	1	25,00%

Détachements sortants				
Organisme de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Ministère de la Culture	1	0	1	25,00%
ENA Strasbourg	2	0	2	50,00%
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	1	0	1	25,00%

D) Les mobilités au fil de l'eau

Bilan des mobilités au fil de l'eau				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
MESRI	0	0	0	0%
CULTURE	0	0	0	0%
TOTAL	0	0	0	0%

I-3 Le corps des BIBAS

A) La campagne annuelle de mutations

a) Les postes publiés

Nombre de postes publiés	
MESRI	52
CULTURE	3
TOTAL	55

b) Les demandes effectuées

Demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
MEN/MESRI	81	77,1%	24	22,9%	105	88,2%
CULTURE	12	85,7%	2	14,3%	14	11,8%
TOTAL	93	78%	26	22%	119	100%

Dont demandes au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
Rapprochement de conjoint	12	75%	4	25%	16	100%
RQTH	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	12	75%	4	25%	16	100%

c) Les résultats des demandes de mutation

Satisfaction des demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
MEN/MESRI	32	40%	7	29%	39	37%
CULTURE	4	33%	0	0%	4	29%
TOTAL	36	39%	7	27%	43	36%

Dont satisfaction au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL	%
Rapprochement de conjoint	6	75%	2	25%	8	50%
RQTH	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	6	50%	2	50%	8	50%

d) Les demandes de réintégration effectuées dans le cadre du mouvement

Demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
En détachement	2	0	2	40%
En disponibilité	3	0	3	60%
TOTAL	5	0	5	100%

Satisfaction des demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
En détachement	0	0	0	0%
En disponibilité	2	0	2	67%
TOTAL	2	0	2	40%

e) Le bilan des mouvements et réintégrations

Bilan totalité demandes mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	TOTAL %
98	26	124	79%	21%	100%

Bilan satisfaction mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	% Moyen
38	7	45	39%	27%	36%

B) Les détachements entrants

Accueils en détachement				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	6	2	8	100%
nombre d'accueils	2	2	4	50%

C) Les détachements sortants

Détachements sortants				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	9	1	10	100%
nombre détachements accordés	9	1	10	100%

Détachements sortants				
Corps de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
ITRF du Min Agriculture	1	0	1	10%
Secrétaire administratif du ministère des armées	1	0	1	10%
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4	1	5	50%
Techniciens de recherche et de formation	1	0	1	10%
Redacteur territorial	1	0	1	10%
Secrétaire d'administration du ministère de l'agriculture	1	0	1	10%

Détachements sortants				
Organisme de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Ministère de l'agriculture	2	0	2	20,00%
Ministère des Armées	1	0	1	10,00%
Fonction publique territoriale	5	1	6	60,00%
Université Paul Valery 3 Montpellier	1	0	1	10,00%

C) Les mobilités au fil de l'eau

Bilan des mobilités au fil de l'eau				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
MESRI	0	0	0	0%
CULTURE	0	0	0	0%
TOTAL	0	0	0	0%

I-4 Le corps des magasiniers des bibliothèques

A) La campagne annuelle de mutations

a) Les postes publiés

Nombre de postes publiés	
MESRI	25
CULTURE	0
TOTAL	25

b) Les demandes effectuées

Demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
MEN/MESRI	41	62%	25	38%	66	85%
CULTURE	7	58%	5	42%	12	15%

TOTAL	48	62%	30	38%	78	100%
--------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	-------------

Dont demandes au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
Rapprochement de conjoint	5	71%	2	29%	7	58%
RQTH	2	40%	3	60%	5	42%
TOTAL	7	58%	5	42%	12	100%

c) Les résultats des demandes de mutation

Satisfaction des demandes de mutation						
Origines des demandes	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
MEN/MESRI	16	39%	8	32%	24	36%
CULTURE	4	57,1%	1	20%	5	42%
TOTAL	20	26%	9	12%	29*	37%

*Il y a eu 25 postes publiés, mais grâce aux chaînes du mouvement, 29 agents ont pu être mutés

Dont satisfaction au titre des priorités légales						
PL	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	TOTAL	%
Rapprochement de conjoint	1	50%	1	50%	2	29%
RQTH	0	0%	1	100%	1	20%
TOTAL	1	33%	2	67%	3	25%

d) Les demandes de réintégration effectuées dans le cadre du mouvement

Demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	TOTAL des demandes	% des demandes
En détachement	1	0	1	25%
En disponibilité	3	0	3	75%
TOTAL	4	0	4	100%

Satisfaction des demandes de réintégration				
Position	Femmes	Hommes	sur TOTAL des demandes	sur % des demandes
En détachement	0	0	0	0%
En disponibilité	0	0	0	0%
TOTAL	0	0	0	0%

e) Le bilan des mouvements et réintégrations

Bilan totalité demandes mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	TOTAL %
52	30	82	63%	37%	100%

Bilan satisfaction mutation+ réintégration					
Femmes	Hommes	TOTAL	% Femmes	% Hommes	% Moyen
20	9	29	26%	12%	37%

B) Les détachements entrants

Accueils en détachement				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	5	1	6	100%
nombre d'accueils	1	0	1	17%

C) Les détachements sortants

Détachements sortants				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
nombre de demandes	3	2	5	100%
nombre détachements accordés	3	2	5	100%

Détachements sortants				
Corps de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Adjoint territorial du patrimoine	2	1	3	60,00%
Adjoint administratif de l'Etat	1	0	1	20,00%
sous contrat - agent de médiathèque	0	1	1	20,00%

Détachements sortants				
Organisme de détachement	Femmes	Hommes	Total	%
Fonction publique territoriale	2	1	3	60,00%
Musée du Quai Branly - Ministère de la Culture	0	1	1	20,00%
Ministère de la Transition Ecologique	1	0	1	20,00%

D) Les mutations au fil de l'eau

Bilan des mobilités au fil de l'eau				
	Femmes	Hommes	TOTAL	%
MESRI	0	0	0	0%
CULTURE	0	0	0	0%
TOTAL	0	0	0	0%

I-5 Focus sur les réintégrations

Pour faciliter les réintégrations après détachement et après disponibilité, les agents de la filière bibliothèque sont réintégrés dans leur établissement d'origine, ce qui leur assure la garantie d'une prise en charge financière. Ils peuvent toutefois participer au mouvement s'ils souhaitent changer d'établissement. Leur candidature est alors examinée avec celles de l'ensemble des autres candidats.

S'agissant des conservateurs et des conservateurs généraux (taux de satisfaction de 22%) qui candidatent sur des postes profilés et à responsabilités, la candidature des intéressés doit correspondre au profil du poste publié, pour pouvoir être retenue, ce qui limite nécessairement le taux de satisfaction des demandes, d'autant qu'il existe une forte concurrence sur ce type de postes. Par ailleurs, certains conservateurs sont très sélectifs et ciblent uniquement des postes de direction, préférant renoncer à leur réintégration s'ils ne sont pas retenus sur le poste choisi.

S'agissant des bibliothécaires (taux de satisfaction de 67%), des BIBAS (taux de satisfaction de 40%) et des magasiniers (aucune demande satisfaite cette année), la variabilité des taux de satisfaction tient au fait que beaucoup d'agents candidatent sur les mêmes postes qui sont attribués prioritairement aux agents bénéficiaires de priorités légales telles que le rapprochement de conjoint ou la situation de handicap.

En outre, s'agissant des magasiniers, les demandes sont essentiellement orientées sur certaines régions géographiques en province où il n'y a pas ou peu de postes offerts.

I-6 Les recours

Le bureau DGRH C2-3 a répondu à une vingtaine de mail émanant d'agents demandant des explications sur leur non-mutation.

Il y a eu un seul recours, d'une conservatrice, à laquelle il a été répondu négativement par courrier.

II- Les personnels ingénieurs, techniques, de recherche et de formation (ITRF)

EFFECTIFS ITRF - ANNEE SCOLAIRE 2019 – 2020						
Catégorie	Corps	Enseignement scolaire	Enseignement supérieur	Autres ministères	Total	%
A	IGR	551	2 544	28	3 123	56%
	IGE	1 629	8 667	131	10 427	
	ASI	433	4 043	39	4 515	
B	TECHRF	2 194	11 762	119	14 075	44%
TOTAL ITRF A et B		4 807	27 016	317	32 140	100%

La mobilité des personnels ITRF au sein des établissements d'enseignement supérieur et des services académiques est réalisée, « au fil de l'eau », par la publication des postes vacants ou susceptibles de l'être. Après organisation de la mobilité interne, au sein de l'établissement, chacun d'entre eux publie l'ensemble des postes vacants sur le site interministériel de la Place de l'Emploi Public (PEP), pendant une durée minimale d'un mois, conformément aux dispositions résultant du décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques. Les postes peuvent également être mis en ligne sur la Bourse à l'emploi (BAE), site de portée plus interne au sein du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La mobilité au sein de la filière ITRF est marquée par son caractère interministériel. Rapportée aux effectifs globaux de chaque corps de la filière, le pourcentage d'agent obtenant une mobilité par voie de mutation reste peu important (204 mutations). La mobilité se traduit davantage à travers les accueils en détachement (202) dans le corps et les détachements sortants (384) pour exercer des missions dans des corps comparables auprès d'autres ministères.

Pour permettre à la DGRH d'assurer le suivi des mobilités (mutations, accueils en détachement), les établissements doivent communiquer certains documents annexés à la circulaire de gestion annuelle. Le faible nombre de formulaires transmis à la DGRH, en 2020, ne permet pas de produire des données statistiques significatives, notamment sur les priorités légales prises en compte lors de la sélection des candidats.

S'agissant du nombre de candidatures reçues par poste publié, il apparaît qu'il peut varier d'une à plus d'une dizaine de candidatures selon l'attractivité des postes offerts.

II-1 Les mutations au fil de l'eau

204 agents ont obtenu une mutation dans 94 établissements répartis au sein de 25 académies et une collectivité d'outre-mer. Seuls les établissements des académies de Clermont-Ferrand, de Corse, de Limoges, de Nancy-Metz et de la Martinique n'ont pas accueilli d'agents par voie de mutation.

Pour mémoire, le nombre de mutations recensé au cours de l'année scolaire 2018-2019 était de 280. Le mouvement de diminution constaté peut être lié pour partie au contexte sanitaire de l'année 2019-2020 qui a pu constituer un frein à la mobilité des agents.

Si le nombre de mutations global reste, en valeur absolue, plus élevé au sein de l'enseignement supérieur que dans l'enseignement scolaire, on constate un solde positif des départs vers l'enseignement scolaire (+ 13 agents).

54% des demandes de mutation ont été formulées par des femmes et 46% par des hommes.

Les taux de mobilité par corps sont très faibles et d'établissent à :

- 5,7 % pour les ASI,
- 5,9 % pour les TECH,
- 6,6% pour les IGE,
- 8,0% pour les IGR.

Répartition des mutations par univers

CORPS	MUTATIONS ACADEMIE D'ORIGINE			MUTATIONS ACADEMIE D'ACCUEIL			ECART	
	ENS SCO	ENS SUP	TOTAL	ENS SCO	ENS SUP	TOTAL	ENS SCO	ENS SUP
IGR	9	16	25	10	15	25	1	-1
IGE	8	61	69	12	57	69	4	-4
ASI	4	22	26	4	22	26	0	0
TECH	11	73	84	19	65	84	8	-8
TOTAL	32	172	204	45	159	204	13	-13

Répartition par établissement d'accueil des agents ayant obtenu une demande de mutation

MUTATIONS	IGR	IGE	ASI	TECH	TOTAL
AIX_MARS.	1		2	1	4
CROUS AIX MARSEILLE	1				1
UNIVERSITE AIX MARSEILLE			1	1	2
UNIVERSITE D'AVIGNON			1		1
AMIENS	1			1	2
UNIV TECHNOLOGIE COMPIEGNE				1	1
UNIVERSITE D'AMIENS	1				1
BESANCON	1	1		1	3
CROUS BESANCON	1				1
RECTORAT DE BESANCON				1	1
UTBM BELFORT MONTBELIARD		1			1
BORDEAUX	1	2	1	2	6

I.E.P DE BORDEAUX				1	1
UNIVERSITE BORDEAUX 3	1				1
UNIVERSITE DE BORDEAUX		2	1	1	4
CAEN	1		1	2	4
COMUE DE NORMANDIE			1		1
RECTORAT DE CAEN	1				1
UNIVERSITE CAEN				2	2
CRETEIL	2	3	2	6	13
RECTORAT DE CRETEIL				2	2
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL		1			1
UNIVERSITE PARIS 12	1		2	2	5
UNIVERSITE PARIS 8	1	2		2	5
DIJON				1	1
UNIVERSITE DE BOURGOGNE				1	1
GRENOBLE		4	1	5	10
INP GRENOBLE		2	1	2	5
RECTORAT DE GRENOBLE				1	1
UNIVERSITE CHAMBERY		2			2
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES				2	2
GUADELOUPE		1		1	2
RECTORAT DE LA GUADELOUPE		1		1	2
GUYANE			1		1
RECTORAT DE LA GUYANE			1		1
LILLE	1	1	1	4	7
CROUS LILLE				1	1
RECTORAT DE LILLE	1				1
UNIVERSITE ARTOIS				1	1
UNIVERSITE LILLE		1		2	3
UNIVERSITE VALENCIENNES			1		1
LYON		12	2	5	19
COMUE DE LYON				1	1
ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON		1			1
INSA DE LYON		2	1		3
RECTORAT DE LYON		2		1	3
UNIVERSITE LYON 1				2	2
UNIVERSITE LYON 2		3			3
UNIVERSITE LYON 3		4	1		5
UNIVERSITE ST ETIENNE				1	1
MAYOTTE	1		1		2
CENTRE UNIVERSITAIRE	1				1
RECTORAT DE MAYOTTE			1		1
MONTPEL.	1	10		1	12
RECTORAT DE MONTPELLIER	1	2			3
UNIVERSITE DE NIMES		2		1	3

UNIVERSITE MONTPELLIER		1			1
UNIVERSITE MONTPELLIER 3		3			3
UNIVERSITE PERPIGNAN		2			2
NANTES		1		3	4
CROUS NANTES		1		1	2
RECTORAT DE NANTES				1	1
UNIVERSITE LE MANS				1	1
NICE		1	1		2
RECTORAT DE NICE		1	1		2
ORL. TOURS	1	3	1	5	11
CROUS ORLEANS-TOURS				1	1
RECTORAT D'ORLEANS	1	1		1	3
UNIVERSITE ORLEANS	1	1		1	3
UNIVERSITE TOURS		1	1	2	4
PARIS	8	18	6	29	61
ADMINISTRATION CENTRALE MEN	4		1	4	9
CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL.			1		1
CNAM PARIS	1	2		4	7
COLLEGE DE FRANCE PARIS		2		1	2
EC.PRATIQUE HAUTES ETUDES	1			1	2
EHESS PARIS			1		1
ENS CHIMIE PARIS		1			1
ENSAM PARIS				1	1
INALCO PARIS	1	1		1	3
MINISTERE DE L'EDUCATION NAT.				1	1
OFFICE NAT.INFO.SUR ENSEI.PROF		2			2
RECTORAT DE PARIS				2	2
UNIVERSITE DE PARIS		3		8	11
UNIVERSITE PARIS 1		1	1	3	5
UNIVERSITE PARIS 2		1			1
UNIVERSITE PARIS 3	1	3		3	7
UNIVERSITE PARIS 9			1		1
UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE		3	1		4
POITIERS	1				1
CANOPE CHASSENEUIL	1				1
REIMS		1		1	2
RECTORAT DE REIMS		1		1	2
RENNES		3		1	4
ENS CHIMIE RENNES		1			1
RECTORAT DE RENNES				1	1
UNIVERSITE RENNES 1		2			2
REUNION	1		2	2	5

UNIVERSITE LA REUNION	1		2	2	5
ROUEN		1		3	4
RECTORAT DE ROUEN		1		1	2
UNIVERSITE LE HAVRE				1	1
UNIVERSITE ROUEN				1	1
STRASBOURG		1		1	2
UNIVERSITE MULHOUSE		1		1	2
TOULOUSE	1	4	4	1	10
COMUE UNIV FEDERALE TLSE MI-PY	1				1
ENI TARBES			1		1
INP TOULOUSE			1		1
INU JF CHAMPOLLION		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 1		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 2		1	1		2
UNIVERSITE TOULOUSE 3		1	1	1	3
VERSAILLES	2	1		7	10
ECOLE NAT SUP IIE				1	1
FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL	1				1
UNIVERSITE EVRY				1	1
UNIVERSITE PARIS 10	1	1		3	5
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT				2	2
WALLIS		1		1	2
VICE RECTORAT WALLIS ET FUTUNA		1		1	2
TOTAL	25	69	26	84	204

Répartition des mutations par univers et académie d'origine des agents ayant obtenu une demande de mutation

MUTATIONS - ACADEMIE D'ORIGINE						
CORPS	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	%	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	%	TOTAL	%
IGR	9	36%	16	64%	25	100%
AIX_MARS.			1		1	
AMIENS	1				1	
BESANCON	1				1	
BORDEAUX			1		1	
CAEN	1				1	
CRETEIL	1		1		2	
LILLE			1		1	
MAYOTTE			1		1	

MONTPEL.			1		1	
ORL._TOURS			1		1	
ORL._TOURS	1				1	
PARIS	3		5		8	
POITIERS	1				1	
REUNION			1		1	
TOULOUSE			1		1	
VERSAILLES			2		2	
IGE	8	12%	61	88%	69	100%
BESANCON			1		1	
BORDEAUX			2		2	
CRETEIL			3		3	
GRENOBLE	1		3		4	
E GUADELOUP			1		1	
LILLE			1		1	
LYON	3		9		12	
MONTPEL.			10		10	
NANTES			1		1	
NICE			1		1	
ORL._TOURS	1		2		3	
PARIS			18		18	
REIMS	1				1	
RENNES			3		3	
ROUEN			1		1	
G STRASBOUR			1		1	
TOULOUSE	1		3		4	
VERSAILLES			1		1	
WALLIS	1				1	
ASI	4	15%	22	85%	26	100%
AIX_MARS.			2		2	
BORDEAUX			1		1	
CAEN			1		1	
CRETEIL			2		2	
GRENOBLE			1		1	
GUYANE	1				1	
LILLE			1		1	
LYON			2		2	
MAYOTTE			1		1	
NICE	1				1	
ORL._TOURS			1		1	

PARIS	1		5		6	
REUNION	1		1		2	
TOULOUSE			4		4	
TECH	11	13%	73	87%	84	100%
AIX_MARS.			1		1	
AMIENS			1		1	
BESANCON	1				1	
BORDEAUX			2		2	
CAEN			2		2	
CRETEIL			6		6	
DIJON			1		1	
GRENOBLE	1		4		5	
E GUADELOUP	1				1	
LILLE			4		4	
LYON	1		4		5	
MONTPEL.			1		1	
NANTES	2		1		3	
ORL._TOURS	1		4		5	
PARIS	2		27		29	
REIMS	1				1	
RENNES			1		1	
REUNION			2		2	
ROUEN			3		3	
G STRASBOUR			1		1	
TOULOUSE			1		1	
VERSAILLES			7		7	
WALLIS	1				1	
TOTAL	32	16%	172	84%	204	100%

Répartition des mutations par univers et académie d'accueil des agents ayant obtenu une demande de mutation

MUTATIONS - ACADEMIE D'ACCUEIL						
CORPS	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	%	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	%	TOTAL	%
IGR	10	40%	15	60%	25	100%
AIX_MARS.			1		1	
AMIENS			1		1	
BESANCON			1		1	
BORDEAUX			1		1	

CAEN	1				1	
CRETEIL			2		2	
LILLE	1				1	
MAYOTTE			1		1	
MONTPEL.	1				1	
ORL._TOURS	1		1		2	
PARIS	4		4		8	
POITIERS	1				1	
REUNION			1		1	
TOULOUSE			1		1	
VERSAILLES	1		1		2	
IGE	12	17%	57	83%	69	100%
BESANCON			1		1	
BORDEAUX			2		2	
CRETEIL			3		3	
GRENOBLE			4		4	
E GUADELOUP	1				1	
LILLE			1		1	
LYON	2		10		12	
MONTPEL.	2		8		10	
NANTES			1		1	
NICE	1				1	
ORL._TOURS	1		2		3	
PARIS	2		16		18	
REIMS	1				1	
RENNES			3		3	
ROUEN	1				1	
G STRASBOUR			1		1	
TOULOUSE			4		4	
VERSAILLES			1		1	
WALLIS	1				1	
ASI	4	15%	22	85%	26	100%
AIX_MARS.			2		2	
BORDEAUX			1		1	
CAEN			1		1	
CRETEIL			2		2	
GRENOBLE			1		1	
GUYANE	1				1	
LILLE			1		1	
LYON			2		2	
MAYOTTE	1				1	
NICE	1				1	
ORL._TOURS			1		1	
PARIS	1		5		6	

REUNION			2		2	
TOULOUSE			4		4	
TECH	19	23%	65	77%	84	100%
AIX_MARS.			1		1	
AMIENS			1		1	
BESANCON	1				1	
BORDEAUX			2		2	
CAEN			2		2	
CRETEIL	2		4		6	
DIJON			1		1	
GRENOBLE	1		4		5	
E GUADELOUP	1				1	
LILLE			4		4	
LYON	1		4		5	
MONTPEL.			1		1	
NANTES	1		2		3	
ORL._TOURS	1		4		5	
PARIS	7		22		29	
REIMS	1				1	
RENNES	1				1	
REUNION			2		2	
ROUEN	1		2		3	
G STRASBOUR			1		1	
TOULOUSE			1		1	
VERSAILLES			7		7	
WALLIS	1				1	
TOTAL	45	22%	159	78%	204	100%

Répartition hommes / femmes des agents ayant formulé une demande de mutation

CORPS	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
IGR	20	80%	5	20%	25	12%
IGE	35	51%	34	49%	69	34%
ASI	9	35%	17	65%	26	13%
TECH	30	36%	54	64%	84	41%
TOTAL	94	46%	110	54%	204	100%

II-2 Les détachements

A) Les détachements entrants

202 agents ont été accueillis en détachement dans 90 établissements répartis au sein de 25 académies et une collectivité d'outre-mer. Seuls les établissements des académies d'Amiens,

de Clermont-Ferrand, de Corse, de Guadeloupe et de Martinique n'ont pas accueilli d'agents par voie de détachement.

Les établissements qui ont pourvu plus de 10 postes au cours de l'année scolaire par voie de détachement se situent dans le ressort géographique des académies de Lyon (11), Paris (59), Toulouse (22) et Versailles (15).

Pour mémoire, le nombre d'accueil en détachement recensé au cours de l'année scolaire 2018-2019 était de 219.

La part du recrutement par la voie du détachement a représenté :

- 1% de l'effectif des IGE ;
- 0,7% de l'effectif des IGR ;
- 0,5 % de l'effectif des TECH.

79% des accueils en détachement ont été réalisés par les établissements d'enseignement supérieur pour pourvoir des emplois vacants.

60% des demandes d'accueil en détachement ont été formulées par des femmes et 40% par des hommes.

Académies et établissements d'accueil des agents accueillis en détachement

DETACHEMENTS ENTRANTS 2019 - 2020	IGR	IGE	ASI	TECH	Total
AIX_MARS.	1	3	0	1	5
ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE		1			1
UNIVERSITE AIX MARSEILLE	1	2		1	4
BESANCON	0	1	0	2	3
COMUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				2	2
UNIVERSITE BESANCON		1			1
BORDEAUX	1	1	0	3	5
BORDEAUX INP	1				1
CROUS BORDEAUX				1	1
I.E.P DE BORDEAUX		1			1
UNIVERSITE DE BORDEAUX				2	2
CAEN	1	1	0	1	3
COMUE DE NORMANDIE				1	1
UNIVERSITE CAEN	1	1			2
CRETEIL	0	5	1	1	7
RECTORAT DE CRETEIL		1			1
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL		1			1
UNIVERSITE PARIS 12		3	1		4
UNIVERSITE PARIS 8				1	1
DIJON	0	1	0	0	1
UNIVERSITE DE BOURGOGNE		1			1
GRENOBLE	1	4	0	2	7

I.E.P GRENOBLE		1			1
INP GRENOBLE	1	1			2
RECTORAT DE GRENOBLE		2			2
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES				2	2
GUYANE	0	0	0	1	1
UNIVERSITE DE LA GUYANE				1	1
LILLE	2	6	0	0	8
RECTORAT DE LILLE		3			3
UNIVERSITE LILLE	2	2			4
UNIVERSITE VALENCIENNES		1			1
LIMOGES	0	0	0	3	3
UNIVERSITE LIMOGES				3	3
LYON	2	5	2	2	11
COMUE DE LYON		1			1
ENS ART ET TECH. THEATRE LYON	1				1
I.E.P LYON 2		1			1
INSA DE LYON		1		1	2
UNIVERSITE LYON 1	1	1	1	1	4
UNIVERSITE LYON 2			1		1
UNIVERSITE ST ETIENNE		1			1
MONTPEL.	0	3	0	2	5
UNIVERSITE MONTPELLIER		1			1
UNIVERSITE MONTPELLIER 3		1		1	2
UNIVERSITE PERPIGNAN		1		1	2
NANCY-METZ	0	0	0	1	1
UNIVERSITE DE LORRAINE				1	1
NANTES	0	2	1	3	6
UNIVERSITE NANTES		2	1	3	6
NELLE CAL.	0	0	0	1	1
UNIV. NOUVELLE CALEDONIE				1	1
NICE	1	3	0	1	5
CROUS NICE	1				1
OBSERVATOIRE COTE D'AZUR		1			1
UNIVERSITE COTE D'AZUR		2		1	3
ORL. TOURS	0	3	0	1	4
RECTORAT D'ORLEANS		1			1
UNIVERSITE ORLEANS		1		1	2
UNIVERSITE TOURS		1			1
PARIS	7	28	6	18	59
ADMINISTRATION CENTRALE MEN	4	4	2	4	14
AGENCE NATIONALE RECHERCHE		3			3
CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL.		1			1
CNAM PARIS		3	1	5	9
EHESS PARIS		1			1
ENS DE PARIS		2		2	4

MUSEUM NAT.HIST.NATUREL.PARIS		2			2
OBSERVATOIRE DE PARIS				1	1
OFFICE NAT.INFO.SUR ENSEI.PROF SERV.INTERACA.EXAMENS- CONCOURS	2	4			6
UNIVERSITE DE PARIS	1	1	2	1	5
UNIVERSITE PARIS 1				1	1
UNIVERSITE PARIS 9		1		1	2
UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE		6	1	2	9
POITIERS	0	9	0	3	12
CANOPE CHASSENEUIL				3	3
CENTRE NAT. ENSEIG. A DISTANCE		7			7
UNIVERSITE LA ROCHELLE		1			1
UNIVERSITE POITIERS		1			1
REIMS	0	1	0	0	1
UNIVERSITE REIMS		1			1
RENNES	1	2	0	3	6
ECOLE NORMALE SUPERIEURE				1	1
ENS CHIMIE RENNES				1	1
UNIVERSITE DE BREST				1	1
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD		1			1
UNIVERSITE RENNES 1	1				1
UNIVERSITE RENNES 2		1			1
REUNION	0	0	0	1	1
UNIVERSITE LA REUNION				1	1
ROUEN	1	3	0	0	4
UNIVERSITE ROUEN	1	3			4
STRASBOURG	1	4	0	1	6
CROUS STRASBOURG		1			1
RECTORAT DE STRASBOURG		1			1
UNIVERSITE MULHOUSE		2			2
UNIVERSITE STRASBOURG	1			1	2
TOULOUSE	1	13	0	8	22
COMUE UNIV FEDERALE TLSE MI-PY		2			2
CROUS TOULOUSE				1	1
I.E.P TOULOUSE 1	1				1
INP TOULOUSE				4	4
INSA TOULOUSE		1			1
RECTORAT DE TOULOUSE		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 1		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 2		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 3		7		3	10
VERSAILLES	1	7	1	6	15
CY CERGY PARIS UNIVERSITE		2		1	3
INS.NAT.SUP.HANDICAP.ENS.ADAPT		1			1

RECTORAT DE VERSAILLES		1		1	2
UNIVERSITE EVRY				1	1
UNIVERSITE PARIS 10		1		1	2
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	1	1	1		3
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT		1		2	3
Total général	21	105	11	65	202

Répartition des agents accueillis en détachement par corps, univers et académie

UNIVERS	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	%	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	%	TOTAL	%
IGR	6	29%	15	71%	21	10%
IGE	25	24%	80	76%	105	52%
ASI	2	18%	9	82%	11	5%
TECH	9	14%	56	86%	65	32%
TOTAL	42	21%	160	79%	202	100%

DETACHEMENTS ENTRANTS 2019 - 2020	IGR	IGE	ASI	TECH	Total
AIX_MARS.	1	3		1	5
ENS. SUP.	1	3		1	5
BESANCON		1		2	3
ENS. SUP.		1		2	3
BORDEAUX	1	1		3	5
ENS. SUP.	1	1		3	5
CAEN	1	1		1	3
ENS. SUP.	1	1		1	3
CRETEIL		5	1	1	7
ENS. SCO.		1			1
ENS. SUP.		4	1	1	6
DIJON		1			1
ENS. SUP.		1			1
GRENOBLE	1	4		2	7
ENS. SCO.		2			2
ENS. SUP.	1	2		2	5
GUYANE				1	1
ENS. SUP.				1	1
LILLE	2	6			8
ENS. SCO.		3			3
ENS. SUP.	2	3			5
LIMOGES				3	3
ENS. SUP.				3	3
LYON	2	5	2	2	11
ENS. SUP.	2	5	2	2	11
MONTPEL.		3		2	5

ENS. SUP.		3		2	5
NANCY-METZ				1	1
ENS. SUP.				1	1
NANTES		2	1	3	6
ENS. SUP.		2	1	3	6
NELLE CAL.				1	1
ENS. SUP.				1	1
NICE	1	3		1	5
ENS. SUP.	1	3		1	5
ORL. TOURS		3		1	4
ENS. SCO.		1			1
ENS. SUP.		2		1	3
PARIS	7	28	6	18	59
ENS. SCO.	6	8	2	5	21
ENS. SUP.	1	20	4	13	38
POITIERS		9		3	12
ENS. SCO.		7		3	10
ENS. SUP.		2			2
REIMS		1			1
ENS. SUP.		1			1
RENNES	1	2		3	6
ENS. SUP.	1	2		3	6
REUNION				1	1
ENS. SUP.				1	1
ROUEN	1	3			4
ENS. SUP.	1	3			4
STRASBOURG	1	4		1	6
ENS. SCO.		1			1
ENS. SUP.	1	3		1	5
TOULOUSE	1	13		8	22
ENS. SCO.		1			1
ENS. SUP.	1	12		8	21
VERSAILLES	1	7	1	6	15
ENS. SCO.		1		1	2
ENS. SUP.	1	6	1	5	13
Total général	21	105	11	65	202

Répartition hommes / femmes accueillis en détachement

CORPS	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
IGR	10	48%	11	52%	21	10%
IGE	43	41%	62	59%	105	52%
ASI	6	55%	5	45%	11	5%
TECH	22	34%	43	66%	65	32%
TOTAL	81	40%	121	60%	202	100%

B) Les détachements sortants

384 agents ont obtenu une mobilité par voie de détachement sortant. Ils sont originaires de 142 établissements répartis au sein de 29 académies et une collectivité d'outre-mer. Seuls, les agents affectés dans les établissements de l'académie de la Martinique n'ont pas sollicité de mobilité par voie de détachement sortant dans un autre corps relevant soit des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, d'un autre ministère de la fonction publique d'Etat ou encore d'une autre fonction publique.

En région Ile de France, et plus particulièrement dans l'académie de Paris, l'administration centrale du ministère, l'université de Paris, l'université Sorbonne université et l'ONISEP enregistrent un nombre de détachements égal ou supérieur à 10. Sur l'ensemble du territoire, 17 établissements situés dans les académies de Bordeaux, Créteil, Lille, Limoges, Lyon, Nancy-Metz, Paris, Reims et Versailles affichent entre 5 et 9 détachements pour cette année scolaire.

Pour mémoire, le nombre de détachements accordé au cours de l'année scolaire 2018-2019 était de 232.

57% des détachements sont prononcés dans des corps relevant de la fonction publique d'Etat et 24% dans ceux de la fonction publique territoriale.

L'analyse de la liste des organismes d'accueil des agents de la filière ITRF montre l'attrait pour une mobilité interministérielle permettant d'entrer dans des corps offrant des missions comparables principalement, par ordre décroissant, au sein du ministère de l'intérieur (35), de l'agriculture (16), des affaires étrangères (16), des affaires sociales et santé (16), du MENJS-ESRI (15), de l'écologie (11).

56% des demandes détachement sortant ont été formulées par des femmes et 44% par des hommes.

Académies et établissements d'origine des agents ayant obtenu un détachement sortant

DETACHEMENTS SORTANTS					
ACADEMIE	IGR	IGE	ASI	TECH	TOTAL
AIX_MARS.	1	4		2	7
CENTRE ETUD.RECH.ET QUALIF.		1			1
ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE		1			1
UNIVERSITE AIX MARSEILLE	1	2		1	4
UNIVERSITE D'AVIGNON				1	1
AMIENS		3			3
UNIVERSITE D'AMIENS		3			3
BESANCON	1	2		1	4
RECTORAT DE BESANCON				1	1
UNIVERSITE BESANCON	1	2			3
BORDEAUX	4	4		6	14
I.E.P DE BORDEAUX		1		1	2

RECTORAT DE BORDEAUX		1		2	3
UNIVERSITE BORDEAUX 3	1	1			2
UNIVERSITE DE BORDEAUX	2	1		3	6
UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR	1				1
CAEN				3	3
UNIV. CAEN (IUT NORMANDIE GO)				1	1
UNIVERSITE CAEN				2	2
CLER.-FER.	1	2		1	4
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE		2		1	3
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2	1				1
CORSE			1		1
UNIVERSITE CORTE			1		1
CRETEIL		16	1	7	24
ENS PARIS-SACLAY				1	1
INSTITUT SUP.MECANIQUE ST OUEN		2		1	3
RECTORAT DE CRETEIL		4			4
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL		1			1
UNIVERSITE MARNE LA VALLEE		1			1
UNIVERSITE PARIS 12		3		4	7
UNIVERSITE PARIS 13		2			2
UNIVERSITE PARIS 8		3	1	1	5
DIJON		4		2	6
AGROSUP DIJON		1			1
CROUS DIJON				1	1
RECTORAT DE DIJON		1			1
UNIV. DIJON (IUT DIJON)				1	1
UNIVERSITE DE BOURGOGNE		2			2
GRENOBLE	3	2	1	2	8
INP GRENOBLE	1	1		1	3
RECTORAT DE GRENOBLE	1				1
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	1	1	1	1	4
GUADELOUPE		1		1	2
UNIVERSITE ANTILLES		1		1	2
GUYANE				1	1
UNIV.DE LA GUYANE (IUT KOUROU)				1	1
LILLE	1	12		7	20
COMUE LILLE NORD DE FRANCE		2			2
CROUS LILLE				1	1
ENSAIT ROUBAIX		1		1	2
RECTORAT DE LILLE		1		1	2
UNIVERSITE LILLE	1	2		3	6
UNIVERSITE LILLE 1				1	1
UNIVERSITE LILLE 2		2			2
UNIVERSITE LILLE 3		1			1
UNIVERSITE LITTORAL		2			2

UNIVERSITE VALENCIENNES		1			1
LIMOGES	1	5		3	9
RECTORAT DE LIMOGES		2		1	3
UNIV. LIMOGES (IUT LIMOGES)				1	1
UNIVERSITE LIMOGES	1	3		1	5
LYON	2	8		19	29
ECOLE CENTRALE DE LYON				1	1
ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON		1			1
INSA DE LYON	1	2		2	5
RECTORAT DE LYON		1		1	2
UNIV.ST ETIENNE (IUT ROANNE)				1	1
UNIVERSITE LYON 1				4	4
UNIVERSITE LYON 2		2		5	7
UNIVERSITE LYON 3	1			3	4
UNIVERSITE ST ETIENNE		2		2	4
MAYOTTE				1	1
RECTORAT DE MAYOTTE				1	1
MONTPEL.	5	2	2	3	12
AGENCE BIBLIO.DE L'E.S MONTPE.	1				1
CENTRE D'INF.NAT.ENS.SUP	1				1
CROUS MONTPELLIER	1		1		2
RECTORAT DE MONTPELLIER	1	1		2	4
UNIV.MONTPELLIER (IUT MONTP.)	1			1	2
UNIV.MONTPELLIER (IUT NIMES)			1		1
UNIVERSITE MONTPELLIER		1			1
NANCY-METZ		2	2	4	8
RECTORAT DE NANCY		1		1	2
UNIVERSITE DE LORRAINE		1	2	3	6
NANTES		5		4	9
RECTORAT DE NANTES		1		1	2
UNIV. LE MANS (IUT LE MANS)				1	1
UNIV.NANTES (EC.POLYTECHNIQUE)		1			1
UNIVERSITE ANGERS		2			2
UNIVERSITE NANTES		1		2	3
NICE	1		2	2	5
OBSERVATOIRE COTE D'AZUR	1				1
UNIVERSITE COTE D'AZUR			1	1	2
UNIVERSITE NICE			1		1
UNIVERSITE TOULON				1	1
ORL. TOURS		1	2	1	4
RECTORAT D'ORLEANS		1			1
UNIVERSITE ORLEANS			1	1	2
UNIVERSITE TOURS			1		1
PARIS	17	39	15	52	123
ADMINISTRATION CENTRALE MEN	4	8	2	2	16

CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL.	1	1			2
CNAM PARIS	2	1	1	1	5
COLLEGE DE FRANCE PARIS	1			3	4
CTRE REG OEUVRES UNIVERS SCOL			1		1
EC.PRATIQUE HAUTES ETUDES		1			1
EHESS PARIS				1	1
ENS DE PARIS	1				1
ENSAM PARIS				3	3
INSTITUT ADM-ENTREPRISE PARIS				1	1
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME			1		1
MIN. SANTE SPORT JEUNESSE EPVA	1		2	2	5
OBSERVATOIRE DE PARIS			1	2	3
OFFICE NAT.INFO.SUR ENSEI.PROF		8	2		10
RECTORAT DE PARIS	1	3		1	5
SERV.INTERACA.EXAMENS-CONCOURS				1	1
UNIVERSITE DE PARIS	2	3		5	10
UNIVERSITE PARIS 1		2		5	7
UNIVERSITE PARIS 2				1	1
UNIVERSITE PARIS 3		2	1	3	6
UNIVERSITE PARIS 4	1	1			2
UNIVERSITE PARIS 5	1	1	1	4	7
UNIVERSITE PARIS 6	1			3	4
UNIVERSITE PARIS 7		1		3	4
UNIVERSITE PARIS 9	1	1		1	3
UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE		6	3	10	19
POITIERS	4	1	1	4	10
CANOPE CHASSENEUIL	1		1	1	3
CENTRE NAT. ENSEIG. A DISTANCE	2			1	3
RECTORAT DE POITIERS		1			1
UNIVERSITE POITIERS	1			2	3
REIMS	2	2	1	2	7
UNIVERSITE REIMS	2	1	1	1	5
UNIVERSITE TECHNOLOGIE TROYES		1		1	2
RENNES	3	5	1	1	10
ECOLE NORMALE SUPERIEURE		1			1
ENI BREST		2			2
ENS CHIMIE RENNES	1				1
UNIV. BREST (IUT BREST)				1	1
UNIVERSITE DE BREST		2			2
UNIVERSITE RENNES 1			1		1
UNIVERSITE RENNES 2	2				2
REUNION	1	1			2
UNIVERSITE LA REUNION	1	1			2
ROUEN	1	2	1	2	6
INSA ROUEN	1			1	2

RECTORAT DE ROUEN		1		1	2
UNIVERSITE ROUEN		1	1		2
STRASBOURG		2		3	5
BIBL.NAT.UNIV. STRASBOURG				1	1
UNIVERSITE MULHOUSE				1	1
UNIVERSITE STRASBOURG		2		1	3
TOULOUSE	3	13	1	2	19
COMUE UNIV FEDERALE TLSE MI-PY		1			1
I.E.P TOULOUSE 1	1				1
INP TOULOUSE				2	2
RECTORAT DE TOULOUSE	2	2			4
UNIV.TOULOUSE 3 (IUT DE TARBES		1			1
UNIV.TOULOUSE 3 (OBS.MIDI-PYRE		1			1
UNIVERSITE TOULOUSE 1		3			3
UNIVERSITE TOULOUSE 2		2			2
UNIVERSITE TOULOUSE 3		3	1		4
VERSAILLES	5	13	1	9	28
CY CERGY PARIS UNIVERSITE		1			1
FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL		1			1
RECTORAT DE VERSAILLES	1	3		3	7
UNIV. PARIS 11 (IUT CACHAN)	1				1
UNIVERSITE PARIS 10	2	3		1	6
UNIVERSITE PARIS SUD ORSAY	1	1	1	2	5
UNIVERSITE PARIS-SACLAY		2			2
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT		2		3	5
TOTAL	56	151	32	145	384

Organismes d'accueil des agents ayant obtenu un détachement sortant

DETACHEMENTS SORTANTS		
FONCTION PUBLIQUE D'ETAT dont :	282	73%
MINISTERE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	14	
MINISTERE AFFAIRES ETRANGERES	16	
MINISTERE AGRICULTURE	16	
MINISTERE DE L'INTERIEUR	35	
MINISTERE ECOLOGIE	11	
MINISTERE ENJS - ESRI	15	
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	101	26%
AUTRES	1	0%
TOTAL	384	100%

Répartition par corps et fonction publique d'accueil des agents ayant obtenu un détachement sortant

DETACHEMENTS SORTANTS ITRF		
FPE	282	73%
ASI	21	7%
IGE	107	38%
IGR	47	17%
TECH	107	38%
FPT	101	26%
ASI	11	11%
IGE	43	43%
IGR	9	9%
TECH	38	38%
AUTRES	1	0%
IGE	1	100%
TOTAL	384	100%

Répartition hommes / femmes des agents ayant obtenu un détachement sortant

CORPS	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
IGR	33	59%	23	41%	56	15%
IGE	64	42%	87	58%	151	39%
ASI	20	63%	12	38%	32	8%
TECH	53	37%	92	63%	145	38%
TOTAL	170	44%	214	56%	384	100%

II-3 Les intégrations directes

9 intégrations directes ont été prononcées pour permettre l'accueil d'agents au sein de 7 établissements relevant de l'enseignement supérieur, répartis dans 7 académies.

56% des demandes d'intégration directe ont été formulées par des hommes et 44% par des femmes.

Répartition par univers d'accueil

INTEGRATIONS DIRECTES 2019 - 2020	IGR	IGE	ASI	TECH	Total
AMIENS		1			1
UNIV TECHNOLOGIE COMPIEGNE		1			1
CLER.-FER.			1		1
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE			1		1
GRENOBLE				1	1
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES				1	1
LYON	1				1
ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON	1				1
NANCY-METZ		1			1
UNIVERSITE DE LORRAINE		1			1

PARIS				1	1
INALCO PARIS				1	1
VERSAILLES		3			3
INS.NAT.SUP.HANDICAP.ENS.ADAPT		3			3
Total général	1	5	1	2	9

Répartition hommes / femmes des agents ayant obtenu une intégration directe

CORPS	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
IGR	1	100%		0%	1	11%
IGE	2	40%	3	60%	5	56%
ASI	1	100%		0%	1	11%
TECH	1	50%	1	50%	2	22%
TOTAL	5	56%	4	44%	9	100%